



CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu : à Salernes, le

**Lundi 29 Septembre 2025
18h – salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour sera le suivant :

I. LECTURE DES DECISIONS DU MAIRE

II. RESSOURCES HUMAINES :

- 1) Création d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent
- 2) Création d'un emploi permanent d'adjoint au responsable des services techniques
- 3) Création d'un emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activités : Agent d'animation
- 4) Demande de remise gracieuse
- 5) Renouvellement de la convention ACFI avec le CDG 83
- 6) Adoption du règlement interne d'utilisation des véhicules de services

III. ADMINISTRATION GENERALE :

- 7) Mise en place d'une servitude DFCI sur la piste n°67 au profit de la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon afin d'assurer le statut juridique à un ouvrage DFCI
- 8) Modification du règlement intérieur des accueils péri et extra-scolaire approuvé par délibération le 11/05/2022
- 9) Modification de la délibération n°10 du 11/05/2022 : Tarifs participations des familles – activités périscolaires, extrascolaires et cantine

IV. FINANCES :

- 10) Budget Principal : Décision Modificative n°2
- 11) Attribution d'une subvention à l'Association des Parents d'élèves de Salernes
- 12) Régularisation d'une convention de partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du Var – FOL83 - Exercice 2021
- 13) Perte sur créances irrécouvrables/Extinction de créances

V. AFFAIRES FONCIERES :

- 14) Cession de la parcelle AS n°570
- 15) Acquisition des parcelles AI n°675 et 676

VI. INFORMATIONS DIVERSES :

- Contentieux en cours.

A l'issue de l'ordre du jour, aucune question diverse ne sera abordée et aucune prise de parole du public n'est prévue.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

En Mairie, le 22/09/2025

Le Maire,

Marie-Laure TORTOSA



POUVOIR

Je soussigné _____ donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 29/09/2025
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

